



LES RESERVES NATURELLES DES CERCLES DES NATURALISTES DE BELGIQUE

LA RÉSERVE NATURELLE DES QUATRE-VENTS À NEUVILLE (VIELSALM)

par Bernard CLESSE

1. Superficie: environ 60 ares

2. Localisation précise

- 2.1. Province : Luxembourg
- 2.2. Commune (avant fusion) : Vielsalm
- 2.3. Lieu-dit : "Les Quatre-Vents"
- 2.4. Carré IFBL : H8/32/31
- 2.5. Carte IGN : 56/5-6



3. Date et lieu de la signature du contrat: le 07/08/87 à Vielsalm

4. Nom et adresse du propriétaire: Joseph CLESSE

5. Accessibilité au public:

La réserve naturelle est accessible aux naturalistes accompagnés d'un guide désigné par le propriétaire.



La réserve naturelle des Quatre-Vents à Neuville-Vielsalm (520 m) au début du mois de mai 1988. Derrière la zone étripée, nous observons la lande tourbeuse mais, nulle part, le printemps ne semble s'être installé.

6. Intérêts de la réserve naturelle:

- botanique
- ornithologique
- herpétologique
- didactique

7. Description détaillée du site

7.1. Milieu physique

La réserve naturelle des "Quatre-Vents" est située à 520 mètres d'altitude, en bordure d'un plateau de la Haute-Ardenne orientale.

Ici, le substrat rocheux est l'arkose, sorte de grès riche en feldspath et à grains grossiers, appartenant au Gedinnien (Dévonien inférieur). La nappe phréatique très proche de la surface du sol, en relation avec le sol argileux imperméable, favorise le développement d'une lande tourbeuse. L'épaisseur de tourbe avoisine les 10 cm. L'eau qui s'écoule sur une pente très faible va alimenter

le Ruisseau de Bêche, affluent du Glain appartenant au bassin de la Meuse. Etant donné l'altitude assez élevée, les précipitations sont abondantes, la période de gel plus longue que dans la vallée, ce qui explique la brièveté de la période de végétation.

7.2. Milieu biologique

a) Influence humaine

La toponymie de l'endroit nous met sur la voie. Que signifie "Quatre-vents" si ce n'est un lieu exposé à tout vent et donc sans végétation arbustive ou arborescente? En effet, si l'on examine la carte de Ferraris dressée en 1776, notre petite réserve naturelle "nage" dans un "océan de bruyères". Jusqu'au milieu du 19^e siècle et comme partout en Haute Ardenne, les vastes landes étaient parcourues par le bétail (ovins et bovins). Avec l'avènement de l'agriculture moderne, celles-ci ont été transformées en prairies permanentes lorsque le sol était suffisamment riche ou enrésinées lorsqu'il était trop pauvre ou difficile d'accès. Dans le cas qui nous occupe, la lande fut partiellement enrésinée, comme la majorité des terrains environnants. La présence de drains dans ce site tourbeux et gorgé d'eau est à mettre en rapport avec la méthode de plantation des épicéas: plantation en butte. Les épicéas que l'on y a coupés en 1986, de par leur port "torturé", démontraient bien leur inadaptation au sol.

b) Description des différents groupements végétaux

Bien que la superficie de la réserve soit assez restreinte, une très grande diversité de groupements végétaux s'y côtoient, ou plutôt, s'y mélangent. On peut distinguer cependant:

- une boulaie à bouleau pubescent (*Betula pubescens*), à bourdaine (*Frangula alnus*), à canche flexueuse (*Deschampsia flexuosa*) et à violette des marais (*Viola palustris*), dans la partie humide;

une saulaie humide sur sol tourbeux, à saule à oreillettes (*Salix aurita*), à bourdaine, à violette des marais et à sphaignes (*Sphagnum* div. sp.);

- un lambeau d'aulnaie oligotrophe à sphaignes

à aulne glutineux (*Alnus glutinosa*), à bourdaine, à molinie (*Molinia caerulea*) et à sphaignes de différentes espèces.

La distinction entre les groupements végétaux couvrant la plus grande partie de la réserve est complexe, en fonction des différentes épaisseurs de tourbe et de la proximité de la nappe phréatique.



La violette des marais

On y trouve en mélange des espèces

- du bas-marais acide telles que la laïche à bec (*Carex rostrata*), la laïche noire (*Carex nigra*) et le jonc à tépales aigus (*Juncus acutiflorus*);
- de la lande tourbeuse telles que la bruyère quaternée (*Erica tetralix*), les linaigrettes vaginée et à feuilles étroites (*Eriophorum vaginatum* et *Eriophorum angustifolium*), la narthécie des marais (*Narthecium ossifragum*) la canneberge (*Vaccinium oxycoccos*), la molinie, l'orchis tacheté (*Dactylorhiza maculata*) et de nombreuses sphaignes (*Sphagnum* div. sp.);
- de lande sèche à myrtille (*Vaccinium myrtillus*) telles que la callune (*Calluna vulgaris*), l'airelle (*Vaccinium vitis-idaea*) et le genévrier (*Juniperus communis*).



La canneberge

c) Intérêt botanique

Outre la diversité réelle des groupements végétaux, il faut insister sur la présence de quelques plantes rares et/ou protégées, voire en diminution en Ardenne :

- le genévrier commun (*Juniperus communis*)
- l'orchis tacheté (*Dactylorhiza maculata*)
- la bruyère quaternée (*Erica tetralix*)
- la canneberge (*Vaccinium oxycoccos*)
- l'airelle (*Vaccinium vitis-idaea*)
- la narthécie (*Narthecium ossifragum*)
- la linaigrette vaginée (*Eriophorum vaginatum*)

Un inventaire bryologique, réalisé par Ph. De Zuttere le 1/11/86, révèle la présence de 7 hépatiques, 13 sphaignes et 17 mousses. Parmi les sphaignes, deux espèces très rares en Belgique ont été découvertes dans la lande, il s'agit de *Sphagnum pulchrum* et *Sphagnum subtile*. Quant aux hépatiques à feuilles typiques des tourbières, mentionnons *Odontoschisma sphagni*, *Cephalozia bicuspidata* et *Cephalozia connivens*.

La linaigrette à feuilles étroites



d) Intérêt ornithologique

Nous citerons ici les espèces plus ou moins rares qui fréquentent la réserve naturelle et ses abords immédiats pour la nidification et/ou la recherche de nourriture

- bécasse des bois (*Scolopax rusticola*)
- pic noir (*Dryocopus martius*)
- hibou moyen-duc (*Asio otus*)
- tourterelle des bois (*Streptopelia turtur*)
- pipit des arbres (*Anthus trivialis*)
- beccroisé des sapins (*Loxia curvirostra*)
- sizerin flammé (*Carduelis flammea cabaret*)
- tarin des aulnes (*Carduelis spinus*)
- cassenoix moucheté (*Nucifraga caryocatactes*)

e) Intérêt herpétologique

Le lézard vivipare (*Lacerta vivipara*) est bien représenté dans la lande tourbeuse et la couleuvre à collier (*Natrix natrix*) a été signalée à deux reprises dans la boulaie près de la source.

Le lézard vivipare



Suite à l'étrépage (étréper: mettre le sol à nu en enlevant la végétation et la couche d'humus) et le creusement d'une petite mare, la grenouille rousse s'est reproduite dans la réserve naturelle et de nombreuses jeunes grenouilles sont observables en été.

f) Intérêt didactique

La réserve naturelle fait l'objet de terrain d'observation pour deux classes d'une école de Vielsalm. Une initiation à la flore, à la faune, à l'écologie, à l'étude de l'eau et à la protection de la nature est donnée à ces élèves du secondaire qui ont choisi "Découverte de la nature" comme option.

8. Gestion de la réserve naturelle

8.1. Dates des gestions et noms des groupes responsables:

25/07/86 "Jeunes et Nature" et "la Trientale" (CNB)

07/02/87 Troupe scout de Vielsalm et "la Trientale" (CNB)

26/11/88 "la Trientale" (CNB)

8.2. Buts des différentes gestions.

La première grande opération fut d'éliminer tous les épicéas de la lande tourbeuse afin de permettre la restauration de celle-ci et son extension grâce à un ensoleillement maximal. Les branches furent bralées sur place tandis que la plupart des troncs étaient disposés dans les drains afin de ralentir considérablement l'écoulement de l'eau. Ensuite, une sélection sévère a été opérée parmi les bouleaux (en surnombre) et les pins sylvestres pour garantir à nouveau l'ensoleillement bénéfique. Quelques pins sylvestres ont été préservés pour leur "cachet" et pour leur "fonction perchoir" durant les parades nuptiales du pipit des arbres. Le collecteur principal des drains, partiellement comblé par des baches, a perdu sa fonction principale et le niveau de l'eau remonte progressivement.

Des troncs ont été disposés en plusieurs endroits afin de favoriser le développement de la canneberge et l'observation du lézard vivipare. Les vieux troncs pourrissant sur le sol ont été précieusement conservés pour leurs cortèges de lichens et de bryophytes, ainsi que quelques hauts pins sylvestres morts qui servent de perchoirs aux beccroisés et au pic noir.

Un étrépage a été réalisé au niveau d'une place à feu et une petite mare s'y est formée rapidement. Celle-ci dut être recreusée pour garantir le développement des têtards.

Dans la suite, la gestion consistera à couper les rejets de bouleaux et de saules, à limiter fortement la dissémination du bouleau, à étréper éventuellement une nouvelle zone, à protéger les derniers genévriers de l'appétit vorace des chevreuils en les entourant d'un treillis et, peut-être, à replanter des genévriers comme on le fait dans certaines zones des Hautes-Fagnes.



La bruyère quaternée

8.3. Effets positifs de la gestion

a) Montée du niveau de l'eau et développement important des sphaignes, facteurs déterminants pour la formation de la tourbe.

b) En relation avec un ensoleillement important et une montée du niveau de l'eau, plusieurs espèces des tourbières et du bas-marais acide se sont considérablement

étendues: narthécie, bruyère quaternée, linaigrette à feuilles étroites, joncs épars et à tépales aigus, laïches à bec et noire, ...

c) La grenouille rousse pond à présent dans la réserve et la bécasse pourrait bien y nicher.

8.4. Effets négatifs de la gestion

Le seul effet négatif de la gestion est le dépérissement accru de quelques vieux genévriers. L'ensoleillement brutal de ces arbustes après la coupe des épicéas en est-il responsable? Signalons cependant que les dégâts d'écorçage par le chevreuil affectent aussi la santé d'autres genévriers. Le chevreuil trouve dans la réserve naturelle une quiétude et une nourriture riche qu'il n'a pas ailleurs.

